





J. & A. Le Roy freres,

12. Place du Musée.

Tableaux Anciens et Modernes

Objets d'Art

Restauration de Tableaux.

Bruxelles, le 22 Juin 1803

4973/80

Messieurs  
Les Prèsidents & Membres  
de la Commission directrice des Musées  
Royaux de Peinture et de Sculpture  
de Belgique.

Messieurs

Nous avons l'honneur de soumettre  
à votre examen deux Tableaux dont nous  
vous proposons l'achat pour les collections  
de l'Etat.

✓ J. Van der Croos. Vue de La Haye du côté  
des dunes.

Signé à gauche J. F. Croos 1653

Prix huit mille francs.

✓ Primer. La bataille de Poire.

Prix deux mille deux cents  
francs.

Jeulley agrée. Messieurs, l'assurance  
de nos sentiments les plus distingués.

J. & A. Le Roy freres



23 June 1903

A. M. T. & Co. Roy  
&

1897 2/80

Je vous salue &  
Ne puis en dire que le  
C. D. a émis, par prin-  
cipe & dans l'esprit de l'in-  
stitution Ministère des  
Comptes, ~~et~~ <sup>un</sup> ~~affair~~

l'action par suite à l'acquisition  
pour la collection de Mani, etc  
à l'heure de

Ordonnance de 1800 "sur le  
Nécessaire de l'Etat pour  
de l'Etat à la fin pour  
V. l'Etat de 22 C.

Elle devrait tout faire  
à peu de frais en l'un  
de l'Etat de l'acquisition l'Etat  
à l'heure de six mille francs



Veuillez m'en dire,  
connaître si la exemption  
à ce échant, le volume

La décision de la C. D. n'a pas  
été favorable au sujet concerné par  
le second tableau "La bataille de Paris"  
qui fait l'objet de votre lettre précitée.

de prix proposés &  
opéra & O.C.D  
Voilà pour ce qui concerne,  
l'affaire relative et

La bataille de Paris

~~Le second tableau  
qui fait l'objet de votre  
lettre précitée n'a pas  
reçu les pages nécessaires.~~

Il pourra donc être  
cité au Palais des  
Beaux arts, entre la  
remise d'un récépissé.

Quant à l'ouvrage  
attribué à M. de ... et que  
vous avez soumis à  
l'examen de notre collègue,  
il sera répondu directement  
à son propriétaire dont nous possédons l'offre de cession.



J. & A. Le Roy frères,

12. Place du Musée.

Bruxelles, le 24 Juin 1893

Tableaux Anciens et Modernes

Objets d'Art

Restauration de Tableaux.

Messieurs  
les Prénidents & Membres  
de la Commission directrice des Musées  
Royaux de Peinture et de sculpture de  
Belgique

Messieurs

Nous avons l'honneur de vous  
informer que nous regrettons ne pouvoir  
accepter votre offre de six mille francs  
pour le tableau de J. Tander Cross "Jue de  
La Noye du côté de duner."

Nous l'accepterions ce tableau au  
prix de sept mille francs.

Je vous prie, Messieurs,  
l'assurance de nos sentiments respectueux.

J. & A. Le Roy frères



14/7 III

A M M L R 7

Il est bon de  
se faire connaître  
à qui l'on s'adresse  
comme on présente  
son dessin de l'après  
l'at. - Ministère  
Général, on en a  
parlé à l'origine  
au prix de 7000 F  
de l'at. de l'at. des  
"M. L. M. de  
at. de l'at. de l'at."  
Cet ouvrage est



Letter to Mrs. C. W. C. W.  
in date of Dec 22, 24  
John  
New York



~~1987~~

14/7 III

à M<sup>le</sup> Minist<sup>re</sup> de B. A.

L

Pour être l'un de vos  
saisonniers par M<sup>le</sup>  
de Roy pour  
offrir en vert. par  
la collection de M<sup>le</sup> de  
la M<sup>le</sup> de J. Van der  
Gros : Vue de la Plage  
de Gt. de Duner  
Signé J. V. Gros 1653.  
L'œuvre. Dix exempl.  
ou une autre  
acquiesc. au prix  
actuel de 5000 F



entres autres  
ob. et voyage  
~~qui prouve~~  
~~de la~~

Non le prison  
et Consigne de  
Minist. de Marine  
le Non de cette affaire  
sit. on s'interdit.  
Reconnu

Le Non  
de la  
de la



MINISTÈRE  
DE  
L'AGRICULTURE.

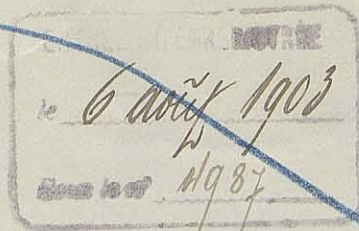
Bruxelles, le 4 août 1903.

DIRECTION  
DES  
Beaux-Arts.

N° 30992.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de la direction.

ANNEXE.  
SOMMAIRE.



Messieurs,

Comme suite à votre proposition en date du 14  
juillet 1903, relative à un tableau d'Anthony Van  
Croos ou Van der Croos et signé de ce peintre,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que le prix  
demandé pour cet intéressant ouvrage dépasse de  
très loin la valeur vénale qui semble, d'après  
les comparaisons faites, pouvoir lui être attribuée.  
Je ne saurais donc autoriser cette acquisition au  
prix demandé.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-  
tion distinguée.

Le Ministre,



13<sup>avril</sup> 1903

DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE  
BELGIQUE

~~MUSÉE WIERTZ~~

N°

4987

ANNEXE

Objet :

Messieurs —

A la suite de votre lettre du 11 j'ai eu l'honneur de vous faire connaître que j'avais le ministre des beaux-arts n'a pas jugé à propos d'acquiescer, pour le Collège de musée, le tableau attribué à Van der Groen et que vous avez offert de céder à ce fait.

En conséquence, nous tenons cet ouvrage à votre disposition, au Palais des beaux-arts, au musée N. 9, si vous êtes prie de le faire parvenir contre la remise d'un récépissé.

Pour la Commission directrice

*[Signature]*

Exercice.....	_____
Chapitre.....	_____
Crédit. . . . .	_____
Allocation . . . . .	_____
Disponible . . . . .	_____



14/1/80 III

En réponse à votre lettre  
du 4.01/1880  
N° 10992/1880  
avec l'honneur de vous  
remercier

( je recommande par la lettre avec M.  
Van Noy votre l'arrangement ) :

Vous voyez incliné administrativement devant  
la décision ministérielle qui autorise l'acquisition  
du tableau de V. D. Gouy en persistant par votre  
opinion sur l'intérêt qu'aurait le Musée à acqui-  
rir, ~~elle~~ pour la collection, cette peinture dont  
la valeur marchande n'est pas inférieure au prix  
auquel il est fait par son propriétaire, étant  
révisé après discussion, et dont la valeur d'art  
justifie pleinement le chiffre de la somme pour  
laquelle vous proposez de l'acquiescer l'achat.

4973/80



J. & A. Le Roy frères, Bruxelles, le 18 Août 1903  
12, Place du Musée.

Adresse télégraphique:  
Jaleroxy-Bruxelles

Reçu de La Commission  
directrice du Musée Royal  
de Peinture et de Sculpture de  
Belgique le tableau peint par  
J. Van der Cvoos "Vue de La  
Haye de côté de d'unor"  
présenté le 22 Juin dernier

Bruxelles le 18 Août 1903

J. & A. Le Roy frères



---

4973 / 80

---

Receipt

---



MINISTÈRE  
DE  
L'AGRICULTURE.

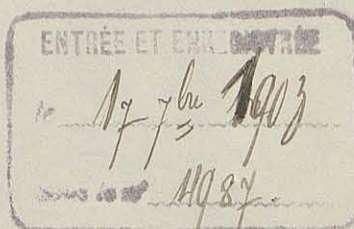
Bruxelles, le 12 7bre 1903.

DIRECTION  
DES  
Beaux-Arts.

N<sup>o</sup> 30992.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de la direction.

ANNEXE.  
SOMMAIRE.



Messieurs,

Absent du pays, je n'ai pu répondre plus tôt à votre  
lettre du 14 août, n<sup>o</sup> 4987, par laquelle vous marquez *soyez*  
votre vif désir de faire l'acquisition du tableau d'Anthony  
d'Anthony van Croos pour le prix de 7000 frs.  
qui m'a paru excessif d'après les comparaisons faites.

Tenant compte de la valeur d'art de ce tableau, que  
je n'ai pas contestée, et aussi de votre affirmation  
en ce qui concerne sa valeur vénale, j'ai l'honneur de  
vous faire connaître que je consens à l'achat proposé  
par votre collègue.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération  
distinguée.

Le Ministre,



Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

---

Déclaration de paiement.

---

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission  
directrice des Musées Royaux de Peinture et de  
Sculpture de l'Etat, la somme de

Sept mille francs

en chef de la cession à l'Etat du tableau de  
Van Cevoos, intitulé "Vue de La Haye, du  
côté des dunes", et qui fait l'objet du contrat en date du 24 septembre 1903.

Fait en triple, à Bruxelles, le 24. Septembre... 1903

J. A. P. Royfere

7000 francs

Pour la Commission directrice  
Le Président  
C. Titin



Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

Contrat

Entre Monsieur *E. Tety*, président  
de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture  
et de Sculpture de l'Etat agissant au nom de la dite  
Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et  
Messieurs *A. et J. Lepoy*, domiciliés à *Stu Nelly*  
*Place du moulin N° 12* d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Messieurs *J. A. Lepoy* cède aux Musées  
Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat, pour la somme  
de *Sept mille francs*, un tableau d'Anthony  
Van Dyck, intitulé "Vue de la Haye, du  
côté des dunes".

Le paiement de cette acquisition sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le *24 septembre 1907*.

Le Cédant,

*J. A. Lepoy*

Le Président  
de la Commission directrice,

*E. Tety*

Approuvé:  
le Ministre,

*W. Modugno*



Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

N<sup>o</sup>: 4987

M. T.

Annexes.

Expédié le .....

21 Sept 1903

A Monsieur le Ministre  
des Beaux-Arts.

Nous avons l'honneur de vous adresser, sous ce pli, en triple expédition dont deux sur papier libre, le contrat réglant la cession à l'Etat du tableau de Van Cross, intitulé "Vue de la Plage du côté des Sables," et dont l'acquisition a été autorisée par dépêche N<sup>o</sup> 30992 en date du 12 Sept 1903.

Nous joignons, aux fins de liquidation, sur l'exercice courant, une déclaration de paiement en double de l'impôt de 7000 francs montant du prix de l'ouvrage en question, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour la Commission Directrice  
Le Secrétaire,



GEMEENTEMUSEUM  
TE  
's-GRAVENHAGE.

7 Korte Vijverberg.

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &  
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE

le 16 AVR 1907

Sous le N° 4987

Très honore Monsieur, cher  
Collègue

Mesfreres et St Le Roy  
Péres ont eu la bonté de me  
faire savoir que votre Musée  
possède un grand Croos  
Landschap (vue de la Haye) qu'ils  
ont vendu et ya déjà plusieurs  
années à votre Musée au prix  
de 700 Francs.

Je vous prie, cher Monsieur,  
de m'en envoyer pour notre  
Atlas une photographie, et en cas  
qu'elle ne consiste pas d'y faire  
faire une au prix du musée  
municipal de La Haye

Agreez Monsieur et cher  
Collègue mes salutations les  
plus distinguées.

A. Servaas Jan Rooden  
La Haye  
le 11 14 1907



MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

4989

2

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date et  
le numéro de la présente

\*

Bruxelles, le

16 Avril 1907

Monsieur le Conservateur

En réponse à votre lettre du  
11 courant, nous avons l'honneur de  
vous faire connaître que, suivant avis  
ci-joint de la maison Dütsch de notre  
ville, il n'existe pas, dans le commerce,  
de reproduction photographique du tableau  
de van der Goos appartenant aux musées.

Vous pourriez, si vous le voulez  
bien, vous mettre directement en rapport  
avec le photographe dont la carte est  
ci-jointe et vous entendre avec lui  
concernant le format et le prix de la

A Monsieur le Conservateur

du Musée de

R. Kay